

C.T.R.S. Activités cyclistes

Règlement du championnat régional cyclo-cross 2023/2024

Le championnat Régional de cyclo-cross sera disputé le **Dimanche 7 Janvier 2024** empruntant un circuit tracé dans le Parc SPELTHORNE, rue des trois moulins/ Bd de l'Almant à MELUN (Seine et Marne) .Il est organisé par le comité départemental de Seine et Marne, avec le concours du club support de MELUN CYCLISTE ORGANISATION en collaboration avec la commission technique sportive des activités cyclistes de SEINE et MARNE, et, la commission régionale CTSR Ile de France.

Ce championnat régional est ouvert aux **cyclocrosmen UFOLEP licenciés (es) en ILE de France**, y compris ceux qui ont une double appartenance, à condition que leur catégorie FFC ou FSGT soit en adéquation avec le Règlement National UFOLEP Cyclo-cross, sous réserve que licence et carte « cyclo-cross » **soient homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale fixée au 1 DECEMBRE 2023.** L'organisation est placée sous le contrôle de la Commission Technique Sportive Régionale d'Ile de France des activités cyclistes. Y seront **appliqués** les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au Cyclo-cross.

LES CATEGORIES

Catégories Jeunes	
Jeunes M/F 11 - 12 ans, nés entre le	01/01/2012 et le 31/12/ 2013
Jeunes M/F 13 – 14 ans, nés entre le	01/01/2010 et le 31/12/2011
Jeunes M/F 15 – 16 ans, nés entre le	01/01/2008 et le 31/12/2009
Catégories Adultes Masculins	
Adultes Masculins 17/ 19 ans, nés entre le	01/01/2005 et le 31/12/2007
Adultes Masculins 20/ 29 ans, nés entre le	01/01/1995 et le 31/12/2004
Adultes Masculins 30/ 39 ans, nés entre le	01/01/1985 et le 31/12/1994
Adultes Masculins 40/ 49 ans, nés entre le	01/01/1975 et le 31/12/1984
Adultes Masculins 50/ 59 ans, nés entre le	01/01/1965 et le 31/12/1974
Adultes Masculins 60 ans et, plus nés entre le	31/12/1964
Catégories Adultes Féminines	
Adultes féminines 17/29 ans, nées entre le	01/01/1995 et le 31/12/2007
Adultes féminines 30/39 ans, nées entre le	01/01/1985 et le 31/12/1994
Adultes féminines 40/49ans, nées entre le	01/01/1975 et le 31/12/1984
Adultes féminines 50ans et, plus nées avant le	31/12/1974

LES ENGAGEMENTS

En ligne sur le site CN UFOLEP –CALENDRIER NATIONAL

Adulte : 8.00 € - Jeune (11 – 16 ans) :5€

Clôture des engagements en ligne : le Jeudi 04 Janvier 2024

Sur place : Adulte : 12 € - Jeune : 8 €

C.T.R.S. Activités cyclistes

MATERIEL UTILISE

Les bicyclettes utilisées lors des épreuves du calendrier fédéral UFOLEP doivent répondre aux normes techniques de la réglementation UCI. La section des pneumatiques ne doit pas dépasser 33 mm.

Conformément à la décision du Directeur des services d'infrastructures de la ville de MELUN, Le VELO de TYPE VTT est INTERDIT pour toutes les Catégories : JEUNE= MASCULIN / FEMININE – ADULTE = MASCULIN / FEMININE.

Le compétiteur, la compétitrice qui se présentera au départ avec un vélo VTT sera exclu (e) de l' épreuve

ZONE DE CHANGEMENT DE MATERIEL.

Cette zone n'est accessible qu'aux sportifs en course et aux officiels. Elle pourra également être accessible à un minimum d'accompagnateur en fonction de son espace défini par la commission technique.

Le matériel de nettoyage (genre karcher) individuel est interdit sur toute la zone du poste de matériel

Changement de matériel

- ✚ Le changement de matériel, y compris de roue, est interdit entre concurrents
- ✚ Le changement de roue (s) est autorisé en tout point du parcours.
- ✚ Pour les catégories jeunes, l'aide d'un tiers est autorisée.

Changement de vélo

- ✚ Le changement de vélo est autorisé uniquement au poste fixe (zone spécialement prévue à cet effet) qu'elle qu'en soit la raison et, sous le contrôle d'un commissaire.
- ✚ Un seul changement de machine par tour.
- ✚ Le changement de vélo pourra être réalisé qu'entre 2 machines appartenant au même compétiteur SAUF ACCORD ANNONCE PAR LA CTRS (même club, même famille).
- ✚ En cas de casse de machine, celle - ci ne pourra être remplacée par une 3^{ème} bicyclette
- ✚ Les vélos peuvent être lavés au poste de lavage et NON dans la zone technique.

Sont interdits :

- ✚ Les oreillettes et tout matériel permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et/ou toute autre personne.
- ✚ Les caméras quel que soit le mode de fixation.

DUREE DES EPREUVES

Jeunes masculins et féminines : 11/12 ans **15 minutes.**
Jeunes masculins et féminines : 13/14 ans **20 minutes.**
Jeunes masculins et féminines : 15/16 ans : **30 minutes.**
Adultes féminines : 17/29 /30/39 /40/49 ans / 50 ans et plus : **30 minutes**
Adultes masculins : 17/ 19 ans **40 minutes.**
Adultes masculins : 20/29 -30/39- 40/49 – 50/59 ans **50 minutes,**
Adultes masculins 60 ans et plus : **40 minutes.**

C.T.R.S. Activités cyclistes

ACCES PODIUM

Pour prétendre au podium du championnat régional les lauréats doivent avoir participé à :

- + **Trois** épreuves cyclocross organisées en **région Ile de France (en étant titulaire de la carte cyclocross **)** et ce pour toutes les catégories adultes.
- + **Deux** épreuves pour les catégories jeunes (11 à 16ans) ;(justification apportée)
- + Au **championnat Départemental** cyclocross de son comité d'origine ou d'un comité d'accueil.
** la carte détermine la spécificité de la discipline, elle est en complément de la licence .

RECOMPENSES – TITRES

La tenue cycliste (maillot – cuissard ou collant) aux couleurs du club est obligatoire. Aucune récompense ne sera remise sans le port de cette tenue sans casquette et lunettes

Dans chaque catégorie : 1^{er} Podiumable : Bouquet - Maillot – Médaille d'or-,
2^{ème} Médaille d'argent,
3^{ème} Médaille de bronze,
Bouquet au 1^{er} (ère) si pas Podiumable.

REMISE MAILLOT: en application des décisions des assises du cycloport UFOLEP IDF de novembre 2018.

- ✓ Au départ de la course pour chaque catégorie, le titre de champion(e) est mis en jeu.
 - ✓ Pour obtenir le titre et le maillot avoir effectué :
 - 3 courses plus le départemental pour les adultes Masculins/ Féminines
 - 2 courses plus le départemental pour les jeunes. Masculins/ Féminines
- Catégories Adultes : Masculins/Féminins :**
- ✓ Le maillot de champion(ne) régional (e) sera décerné peu importe le nombre de partants à condition d'être podiumable
- Catégories Jeunes : Masculins /Féminins :**
- ✓ Un seul classement : Titre – Maillot – Médailles quel que soit le nombre de partants dans chacune des catégories : 11/12 ans- 13/14ans – 15/16ans

Attribution du challenge Inter comité : A la charge du Comité de SEINE et MARNE

Décerné au comité départemental ayant obtenu le plus grand nombre de points totalisés sur les podiums dans toutes les catégories (féminines au classement scratch).

Barème: 1er: 3Pts - 2^e : 2Pts - 3e: 1Pt

En cas d'égalité est prépondérant 1: Classement féminine, 2: meilleures places obtenues sur l'ensemble des podiums

C.T.R.S. Activités cyclistes

RECLAMATIONS

Conformément au règlement national, les réclamations ne peuvent être émises que par le responsable de la commission technique départementale.

*Les réclamations écrites seront reçues par le responsable de la Commission Technique Régionale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution **de 85€ euros** (libellé à Comité régional UFOLEP ILE DE France) auprès de : Monsieur Joseph ROUAULT 2, route de Rigny 77131 PEZARCHES.*

*Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera « **gelé** » et **donc non attribué**.*

Le présent règlement est élaboré pour établir un bon déroulement des épreuves. Il appartient à chaque compétiteur d'en respecter les règles et l'esprit UFOLEP et à chaque responsable et dirigeant d'association ou de club d'être le garant de son application.